

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 318

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E.-PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.—

Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)

RÉCLAME » 1.—

Quatre défaites fédérales

Le Conseil fédéral semble prendre un étrange plaisir à recevoir des piles par le peuple. En un autre pays, il y a longtemps que la crise ministérielle serait ouverte.

En quelques mois, il se fait battre quatre fois. M. Haebelin endossa une veste retentissante avec sa fameuse loi d'exception. Un ressaut de l'esprit démocratique triompha d'une audacieuse tentative réactionnaire. M. Motta dut revêtir celle des zones. Le peuple déclara haut et clair qu'il n'entendait pas se laisser dominer par quelque équivoque diplomatique. M. Musy n'eut pas davantage de plaisir à se parer de la veste de l'extension du monopole de l'alcool. La méfiance qui germe dans les masses ouvrières fut plus forte que le souci de l'équilibre financier même greffé sur la lutte anticatolique. Enfin voici que M. Schulthess complète le quatuor. Comme tout ce qu'il fait n'est point ordinaire, il a réussi à cueillir une veste plus ample que les autres, c'est un vrai manteau aux éclatantes couleurs fédérales. M. Schulthess s'est transformé en huissier de la Confédération pour l'enterrement de son projet.

Ces quatre défaites ont sérieusement compromis le crédit du Conseil fédéral et celui-ci, pour le rétablir, doit songer à modifier les bases mêmes de la coalition politique sur laquelle il s'appuie.

Il faut en effet ne pas oublier qu'il y a quatre autres défaites à constater.

Il y a d'abord celle de la réaction sincèrement apatée. Nous voulons parler des conservateurs catholiques, des conservateurs protestants et des tendances fascistes du Léman et de Genève.

Les conservateurs protestants de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Bâle forment le parti dit — par goût des contraires — libéral (!) démocratique (!), présentant un front parfaitement uni, les Micheli, Maunoir, de Meuron, Bonhôte de Chambrier, de Dardel, Mischer ont au moins le courage de leur attitude: ce sont de noirs réactionnaires bon teint que la semaine de 48 heures ne pouvait laisser dormir. Relevons combien le seul journaliste parmi eux, M. Micheli, s'est laissé choir dans la démagogie et l'oubli de la vérité dans ses polémiques. Il nous avait habitués à autre chose... autrefois. Quant à Messieurs Rigassi, dans la « Gazette », et Neuhäus, dans la « Suisse libérale », point ne vaut la peine de s'arrêter une seconde à leurs burlesques propos.

Les catholiques doivent toujours se préoccuper des ouvriers appartenant à leur église. Pour les conserver ils font une vraie prestidigitation politique. Ils appuient le Conseil fédéral à Berne, ils laissent ensuite leurs troupes le trahir tout en cherchant à les retenir. Certes, ils ont gardé des bataillons nombreux dans le Valais, à Fribourg, Lucerne, St-Gall et Argovie. Mais de grosses minorités ont passé à gauche. Les chefs, les de Montenach, Perrier, Musy, Motta, Walther, sont battus.

Nous rangeons dans la catégorie de la réaction sincère les tendances fascistes de Genève et de Lausanne, avec les Favre de la « Suisse » et Schöpfer de Lausanne. La population de Genève et Lausanne leur a donné une réponse imposante. Qu'ils s'y frottent... s'ils veulent s'y faire piquer.

Battus sont aussi les radicaux orthodoxes qui sous peu seront plus conservateurs que les conservateurs attirés. Tandis que ceux de Genève, de Bâle, de Soleure, du Valais ont su conserver un peu d'indépendance et d'esprit progressiste, ceux du canton de Neuchâtel, du canton de Vaud, du Jura bernois, de Berne, de Zurich, de St-Gall et de Thurgovie sont avant tout... gouvernements jusqu'à la défaite.

Battus sont surtout les paysans dirigés par le Dr Laur. M. Schulthess, particulièrement, a fait de ce groupe le pivot de sa politique antiouvrière. Mais ce bloc a un ver rongeur qui lui a échappé tant le Dr Laur s'ingénia à le cacher. C'est son manque d'unité économique. Il y a là des agrariens ayant du foin dans leurs larges bottes, de beaux hectares au soleil. Il y a les paysans moyens qui avec leur exploitation familiale amassent à force d'ans et d'économie un peu de bien. Il y a les petits paysans qui sont plus consommateurs que producteurs et qui paient des intérêts hypothécaires. Il y a les fermiers qui sont de vrais prolétaires de la terre. Il y a la foule des petits paysans, des fils de paysans, des demi-paysans, qui trouvent dans le travail des usines et des fabriques un gain complétant le gain familial. Il y a les fils de paysans émigrés dans la ville parce que la terre ne peut tous les nourrir. Mais les Gaegli, les Minger, les König, les Meili, les Tobler, ne semblent pas comprendre cela et marchent aux défaites.

Et voici les grands industriels et les financiers, les Meyer, les Sulzer, les Odinga, les Abt. Flanqués des arts et métiers, ils ont cru devoir se coaliser avec les paysans, ne comprenant pas qu'un assemblage aussi hétéroclite ne peut servir de base à une politique économique. Le seul résultat de la stratégie des Sulzer et compagnie, c'est de nous avoir dotés de tarifs douaniers chargeant lourdement le prix des matières premières industrielles.

Quatre graves défaites politiques ont ébranlé le crédit du Conseil fédéral.

Quatre défaites politiques ont ébranlé le con-

La réaction noire en marche

Le nouveau code pénal fribourgeois

Personne ne contestera que la majorité gouvernementale fédérale, apeurée par les événements sociaux des dernières années, s'est prêtée à tous les marchandages avec la droite catholique, pour obtenir d'elle l'appui que l'on jugeait nécessaire. Le rétablissement de la nomenclature en est une preuve typique. Aussi ne faut-il pas s'étonner si les catholiques, enhardis par toutes ces gracieusetés, ont décidé de sucer la poire jusqu'au bout: la réaction noire est en marche.

Une de ces manifestations les plus caractérisées et les plus ahurissantes est certes le nouveau code pénal fribourgeois, qui vient d'être silencieusement et sournoisement adopté en première lecture, au Grand Conseil, sans que l'opinion suisse, non ou mal renseignée, s'en soit émue. On a entendu de jolis discours flûtés, un ou deux députés de la ville ont émis des suggestions fort judicieuses dont on n'a tenu aucun compte, l'opposition renonçant à faire boire à des ânes qui n'ont pas soif s'est abstenue, et les quelques cent députés campagnards ont dit amen à tout, en fermant yeux et oreilles. C'est tout; ça s'est passé sans coup férir!

Le moment est venu d'attirer l'attention des cantons voisins sur cette affaire, qui constitue un vrai scandale au XX^e siècle. Les quelques éléments progressistes contenus dans le code ont été tout bonnement puisés sans vergogne dans l'avant-projet du code pénal suisse; le reste, les absurdités, sont du cru et sont ce qui est destiné à correspondre, soi-disant, « aux sentiments du peuple fribourgeois ». Nous nous bornerons à relever ici les sottises les plus monumentales. Elles jetteront un jour singulier sur la mentalité rétrograde de certains des dirigeants fribourgeois.

Nous ne reviendrons pas sur le maintien de la peine de mort, dont il a déjà été question ici même. Il y a d'autres dispositions qui puent leur moyen âge à plein nez, telles que celle-ci:

La calomnie visant un défunt est punie de prison ou d'amende.

« Que l'on méprise celui qui a la lâcheté de salir la mémoire d'un être qui ne peut plus se défendre, très bien. Mais au nom de quel élément de conservation sociale le poursuivre pénalement? Cela rappelle vraiment trop l'époque où l'on déterraient un cadavre pour le juger pour crime d'hérésie.

Ailleurs, le calomniateur peut être puni de la maison de force jusqu'à dix ans, s'il a, de propos délibéré, cherché à ruiner la réputation de sa victime. C'est exorbitant. Prenons la pire hypothèse: celle d'une accusation extrêmement grave contre un personnage très en vue, un magistrat par exemple; de deux choses l'une, ou bien, selon le dicton populaire si profond, il n'y a pas de fumée sans feu et alors le coupable mérite largement les circonstances atténuantes, ou bien le fait avancé est dénué de tout fondement et dans ce cas, le lésé pourra toujours rétablir, au moins en partie, la vérité, et le tort effectif causé en sera d'autant diminué et ne sera, en tout cas, jamais assez grave pour légitimer une peine de dix ans de réclusion. C'est de l'enfantillage.

Mais c'est le chapitre sur les atteintes à la religion qui contient la plus belle perle:

Celui qui, publiquement, parle en termes outrageants ou offensants de la Divinité est puni de prison.

Ça, c'est de toute force! C'est un record! C'est ainsi que la Direction fribourgeoise de la Justice entend « utiliser largement les données de la science pénale moderne »! Nous admettons parfaitement que l'on prévienne une répression pour les atteintes aux cultes ou aux convictions religieuses d'autrui. Dans un Etat policé, le respect mutuel des croyances est de rigueur. Mais les atteintes à la Divinité, s'il vous plaît! Voilà l'entité suprême et mystérieuse, dont la philosophie s'est efforcée en vain, à travers les siècles, de déterminer l'essence, qui se trouve tout d'un coup avoir besoin de l'appui des gendarmes. Le Dieu des armées, le Dieu des « Te Deum », le créateur du soleil et de la Voie lactée placée, dans le canton de Fribourg, sous la haute protection des tribunaux de district! C'est du meilleur comique. M. le directeur Perrier, de sa voix susurrante, a affirmé que cette disposition n'était nullement en contradiction avec les articles de la Constitution fédérale sur la liberté de conscience. Il reste à savoir si le Tribunal fédéral sera de cet avis. Il est fort à croire, au contraire, qu'une application quelconque d'une pareille niaiserie serait balayée d'importance à Lausanne.

servatisme protestant, le conservatisme catholique, le conservatisme fasciste.

Quatre défaites politiques ont ébranlé la réaction, le radicalisme gouvernemental, les agrariens, les grands industriels.

L'air politique de la Suisse devient meilleur à respirer.

E.-Paul GRABER.

AUX ETATS-UNIS

Le scandale des pétroles

Ce n'est pas le public ouvrier qui sera bien étonné du scandale des pétroles aux Etats-Unis. Il y a longtemps que les peuples ont appris à leurs dépens le mélange de la haute politique et des bonnes affaires. S'ils l'avaient ignoré avant 1914, neuf millions de croix de bois sont là pour le leur rappeler dououreusement. Seulement, il y a des affaires qui se concluent « selon les règles » et qui ne tombent pas sous le coup de la justice capitaliste. On peut gagner beaucoup d'argent en faisant œuvre éminemment « patriotique » et même parfois en vendant des canons à l'ennemi, à condition que cela ne soit pas juste au milieu d'une guerre. On a pourtant vu des ambassadeurs qui vendaient du lait condensé même à ces époques-là.

De temps en temps, il y a des malchanceux qui n'ont pas « la manière » et qui se font prendre en flagrant délit de corruption. Ce sont eux qui paient pour tous les autres. Encore prend-on des ménagements dont il ne saurait être question pour un pauvre diable qui vole un hareng dans une devanture.

Ainsi donc, deux ministres américains vont comparaître devant une Cour sénatoriale pour avoir accordé au nom de l'Etat des concessions de pétrole à un important groupe de financiers, moyennant diverses récompenses. L'un d'eux s'est fait allouer par ces messieurs un « prêt » sans intérêt d'environ 700 mille francs, et il y a une coïncidence de dates qui ne laisse rien à désirer.

Il n'est pas jusqu'au procureur général de la grande république qui ne se trouve plus ou moins mêlé à cette affaire pour avoir au minimum fermé les deux yeux quand il s'agissait d'ouvrir le bon. Ah! quand il fallait poursuivre le moindre agitateur socialiste jusqu'au fond de la Californie, le brave homme était un peu là!

Le pauvre président Coolidge s'est fait un peu tirer l'oreille pour sévir contre des anciens collègues et amis politiques, mais il est honnête homme et, en plus, candidat à la prochaine présidence. Il s'agit de se montrer ferme s'il veut avoir des chances devant l'opinion populaire déchaînée. Une fois ces affaires lancées dans le public, elles vont loin. Il est évident que le parti républicain se trouve singulièrement compromis par ce scandale.

Mais les financiers sont des roublards. On le savait déjà. Leur compagnie avait pris la précaution d'employer un avocat du parti adverse pour certaines de leurs transactions. Ils avaient même choisi en la circonstance à peu près aussi haut qu'on peut choisir, en s'adressant avec succès au gendre de M. Wilson, M. Mac Adoo, qu'on désignait précisément comme le futur candidat démocrate à la présidence. Ce dernier n'a pas été corrompu, mais il suffit qu'il soit l'avocat de la compagnie pour que son parti en reçoive aussi un contre-coup. Si les démocrates veulent pousser le scandale à fond comme cheval de bataille électoral, ils seront bien obligés de nommer un autre candidat.

Il n'y a qu'une chose à ajouter, et ce n'est pas la moins instructive, c'est que le président Coolidge a la plus grande peine à trouver des juges d'instruction pour mener vivement ce procès. Il faut les récuser les uns après les autres parce qu'ils ont tous été les avocats de l'une ou de l'autre des compagnies de pétrole. Oui, aux Etats-Unis comme en beaucoup d'autres pays de la terre, le capital tient tout dans sa main, la loi, la justice, la vie humaine. Et il crie encore misère!

Edm. P.

sujet lors de la prochaine session des Chambres, si l'Exécutif ne prend pas lui-même les devants. Il est urgent de couper les ailes aux noirs messagers de la réaction. Et si on objecte d'une voix flûtée et susurrante qu'à Fribourg, pays de progrès, « on a déjà fait le nécessaire » (!!) et tenu « largement » compte des données de la science pénale moderne, vous serez armés et documentés pour y répondre!

X.

ECHOS

Cardinal et grand rabbin

On raconte que le cardinal Manning se trouvait, dans un dîner officiel, placé à côté du grand rabbin de Londres, le Dr Adler. Ce dernier, empêché par les lois rituelles de sa religion, mangeait fort peu; ce que remarquant le cardinal, ce dernier dit à son voisin en lui désignant du jambon: « Docteur, vous allez mourir de faim! Prenez-en donc une tranche. » A quoi le grand rabbin répondit du tac au tac: « J'attends pour m'attaquer au jambon qu'on m'en offre le jour du mariage de Votre Eminence. »

Une grève nouveau genre

Un groupe d'hommes de Simplon-Village ont signé l'engagement de ne plus entrer dans les trois auberges de l'endroit aussi longtemps que les cafetiers n'auront pas baissé le prix de leur vin, qu'ils achètent 80 centimes en Italie et qu'ils revendent 2 fr. à leurs clients. Une amende sera infligée aux signataires qui n'auront pas la force de résister à la soif et de tenir leur engagement.

Aux assises du Mittelland

(Resp.) La Cour d'assises du Mittelland, dans l'affaire Lugginbuhler, accusé du crime d'incendie et d'escroquerie, a terminé mercredi l'administration des preuves. Dans un réquisitoire sévère, le procureur général a demandé au jury de reconnaître Lugginbuhler coupable sur tous les chefs d'accusation, sauf pour l'escroquerie où il laisse le soin aux jurés d'apprécier selon leur conscience. Le procureur général ne refuserait pas les circonstances atténuantes à Lugginbuhler. Mme Hänni présente la défense de Lugginbuhler; elle reprend point par point les chefs d'accusation qui pèsent sur son client; pour chacun de ces chefs, la défense déclare que ni l'intention de faire du mal ni la preuve juridique n'a été apportée aux débats, aussi dans une grande péroraison, demande-t-elle aux jurés un acquittement pur et simple pour son client.

Coup de théâtre

Après la plaidoirie de dame Hänni, la Cour reçoit une pièce importante qui nécessite l'audition de nouveaux témoins. Il est décidé de retarder le verdict et de procéder à l'audition de ces témoins.

Le jugement

La Cour d'assises du Mittelland vient de rendre son jugement. L'accusé, marchand de meubles, était poursuivi pour escroquerie, faux et détournement, ainsi que pour incendie volontaire. Se trouvant aux prises avec des difficultés financières, l'accusé avait loué chez MM. E. Keller & Cie, un emplacement dans leur magasin pour y remiser ses meubles, assurés pour 30,000 francs. Or, dans le courant de l'automne, le bâtiment en question qui, outre les meubles de Lugginbuhler abritait également du matériel appartenant à MM. Keller & Cie, assurés pour 110,000 francs, et à la librairie Franke, assuré pour 200,000 francs, devenait la proie des flammes, et l'enquête ouverte aboutit à des poursuites contre Lugginbuhler, auquel on reprochait d'avoir mis volontairement le feu pour toucher l'indemnité de sinistre et sortir ainsi de ses embarras pécuniaires. L'accusation était fondée sur des indices; l'accusé niait l'incendie volontaire.

Reconnu coupable de falsification de traites dans trois cas sur cinq, mais acquitté du chef de détournement et d'incendie volontaire, il s'est vu infliger dix mois de maison de correction, sous déduction de quatre mois de détention préventive et trois années de privation des droits civiques.

NOUVELLES SUISSES

LE TRAFIC AUGMENTE

Nous apprenons que les réductions de taxes entrées en vigueur au premier janvier sur le réseau des C. F. F. ont eu pour conséquence d'augmenter le nombre des voyageurs. Le nombre des voyageurs transportés en janvier 1923, période où les taxes n'étaient pas réduites, s'est élevé à 7,022,000 et en janvier 1924, ce nombre passe à 7,623,000, donc une augmentation de plus d'un demi-million. Mais par contre, les recettes pour le transport des voyageurs ont diminué en janvier 1924. Pour la période correspondante de l'année dernière, les recettes voyageurs étaient de 8,406,000 fr., en janvier 1924, elles sont de 8,266,000 fr. Durant le mois de janvier, le tonnage de marchandises transportées a diminué. En janvier 1923, 1,070,076 tonnes ont été transportées. En janvier 1924, 974,500 tonnes. Mais pour le trafic marchandises, malgré la diminution du tonnage les recettes ont augmenté de plus de 700 mille francs. Cela provient de transports plus longs et indique que le trafic international de transit augmente. Les recettes marchandises pour janvier 1924 sont de 15,933,000 fr. En janvier 1923, elles étaient de 15,208,621 fr. Les recettes totales d'exploitation des C. F. F. pour janvier 1924 sont de 26,029,000 fr. contre 25,286,643 fr. en janvier 1923. Les dépenses totales d'exploitation pour janvier 1924 sont de 23,263,000 contre 23,909,113 fr. Elles ont donc encore diminué de plus d'un demi-million de francs, soit exactement de 646,113 fr. L'excédent des recettes pour janvier 1924 est de 2,766,000 fr. soit 1,388,470 fr. plus élevé qu'en janvier 1923. (Resp.)

LE ROI DES ESCROCS

Il n'arrive, à coup sûr, pas très souvent que les autorités judiciaires d'un pays, voire même d'un continent, se disputent la possession d'un criminel. Tel est cependant le cas pour l'Espagnol Antonio Blusia, escroc connu dans le monde entier, écrivain des « Basler Nachrichten ». Ce personnage a réussi dans un laps de temps relativement court, entre janvier 1920 et février 1922, à escroquer dans une série de banques une somme globale d'environ 4 millions de francs. Un beau jour, il réussit à se faire verser de la Banque de Prague la somme rondelette de 200,000 fr. Immédiatement après avoir touché ce montant, il loua un avion et se fit transporter encore le même jour à Paris où il réussit dans la succursale de la même banque de se faire à nouveau verser le même montant.

Comme escroc, Blusia bat le record connu jusqu'à ce jour. A côté de cela, il jouissait d'une grande renommée auprès des dames du monde qui le trouvaient aimable et élégant dans ses 34 ans. Blusia a réussi à se marier sept fois, une fois à Montevideo, une deuxième fois dans l'Equateur, une troisième fois dans le Venezuela, une quatrième fois aux Indes et enfin trois fois à Cuba. Dans cette dernière ville, il réussit même, disent les « Basler Nachrichten » de Bâle, à épouser la fille du chef de la police. Enfin, avec le titre de marquis de Bonilla, il fit encore un mariage à Barcelone. Il fut recherché par 54 tribunaux seulement en Espagne. En plus de ces 54 tribunaux, les autorités de France, de l'Equateur, du Venezuela et de l'Argentine le réclamaient à leur tour.

La police de Barcelone, qui avait mis Blusia en état d'arrestation, se refusa catégoriquement d'ex-

trader Blusia aux autorités parisiennes pour que celles-ci puissent procéder à son interrogatoire, si bien que la police parisienne se vit obligée d'interroger le prévenu téléphoniquement, avec le concours du directeur de la prison de Barcelone. Don Antonio ne s'est jamais du reste efforcé de compliquer la tâche de la police; il avoua, au contraire, tous les faits mis à sa charge, et n'hésita pas à raconter en détail comment il avait procédé dans chaque cas particulier. (Resp.)

LE VALAIS SE MODERNISE

On établit actuellement une nouvelle ligne électrique sur la rive droite de la Borgne, dans le val d'Hérens. Cette installation a pour but la fourniture de l'énergie électrique à plusieurs villages de la montagne, soit les localités de Nax, Mase, Vernamiège et St-Martin. Au village de Nax, les installations sont actuellement terminées dans toutes les maisons. Les vieilles lampes de famille, que l'on suspendait aux poutres noircies par la fumée et par le temps, sont vouées à disparaître. Les risques d'incendie dans les villages de la montagne sont par le fait même considérablement réduits.

L'irrigation des terrains cultivables a en Valais une importance considérable. Le paysan ne recule pas devant les plus gros sacrifices et les plus gros travaux pour se procurer de l'eau. Dans ce but, on va procéder dans la vallée d'Anniviers au percement d'une galerie de 480 mètres de longueur. Cette galerie partira des gorges de la Navizence et doit procurer des eaux d'irrigation pour les terrains de la Noble Contrée.

Les travaux de réfection entrepris au village de Naters (Valais), après les inondations causées par le débordement du Kelchbach, sont sur le point d'être terminés.

Le déblaiement des matériaux amenés par les eaux sur tout le territoire de la commune a donné lieu à bien des difficultés. Il a fallu tout d'abord vider les caves des maisons envahies par le sable. Des blocs de pierre qui ont atteint jusqu'à quatre mètres cubes ont été ensuite minés. Une partie des matériaux amenés par le torrent seront employés pour les travaux de correction de la rivière qui vont être immédiatement entrepris. La Confédération a subsidié ce travail. Le Fonds suisse de secours pour dommages non-assurables a également accordé des secours aux sinistrés.

JURA BERNOIS

DISTRICT DE COURTELARY

Election de deux juges suppléants. — Voici les chiffres exacts communiqués par la Chancellerie cantonale :

Ont obtenu des voix :

MM. Berger	1935	liste socialiste
Montandon	1895	liste socialiste
Miche	1869	liste radicale
Tschiantz	1839	liste radicale

Le nombre des bulletins valables est de 3897. La majorité absolue est de 1944. Il y a donc ballottage.

VILLERET

Un concert. — C'est donc samedi prochain 23 février, qu'aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf, le concert de l'orchestre de notre localité. Tout est bien préparé, les pièces d'orchestre sont d'une exécution parfaite, les solistes chantent que violon, sauront plaire à chacun et la pièce de théâtre... mais je préfère vous réserver la surprise.

Pour ceux qui aiment la danse, l'orchestre Florida ne marchandera pas ses peines; il y en aura pour tous les goûts.

Le concert commencera à 8 heures précises, afin d'allonger le plus possible la soirée familiale.

Courrier de Porrentruy

Pendant la dernière semaine précédant la votation et en prévision de l'encombrement des colonnes de la « Sentinelle », nous n'avons pas voulu revenir sur le banquet des libéraux d'Ajoie.

A présent que le peuple suisse s'est prononcé pour le maintien de ses conquêtes sociales, revenons sur ce célèbre banquet et constatons que son organisation a été tout ce que ce parti pouvait offrir à ses membres ouvriers comme réalisation sociale. Pour un parti qui a été à la tête du progrès au siècle passé et qui se présente comme libéral-ouvrier-progressiste, c'est plutôt maigre.

Il y a vraiment dégénérescence, malgré l'annonce de la venue d'un pape blanc.

On nous raconte qu'un jeune avocat venu de Berne s'en est fait le Messie, en dénonçant le danger du pape noir et du pape rouge et accusant les socialistes d'avoir porté au parti libéral-ouvrier, etc., etc., une grave préjudice.

A beau critiquer qui vient de loin; au lieu de s'installer à Berne, pour prendre en main la défense des intérêts des gros, M. Capitaine devait rester à Porrentruy, à la tête du Cercle libéral-ouvrier-progressiste, pour défendre les intérêts des petits. Il est fort probable qu'il n'aurait pas eu besoin de venir à Porrentruy et signaler la défection dans les rangs libéraux.

Mais, M. Capitaine, qui est évidemment un homme intelligent, a de suite compris qu'il était plus avantageux de changer son fusil d'épaule et d'abandonner les ouvriers et leurs revendications avec lesquels l'on ne récolte que plaies et bosses. Quant au parti socialiste d'Ajoie, il continuera sans peine la tradition de parti avancé, et les retardataires n'ont qu'à accélérer le mouvement, comme l'a fait remarquer fort à propos un membre très marquant du parti libéral, qui qu'en pense Monsieur le délégué de Berne.

Ad. ALBIETZ.

Nos abonnés sont priés de communiquer tout changement de domicile. Joindre 20 centimes pour couvrir les frais.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Pharmacie. — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Alther Jacobussen, domicilié à Travers, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistant-pharmacien.

LE LOCLE

AUX CAMARADES. — Le Comité du parti convoque pour samedi 23 février, une importante séance des militants du parti, conseillers généraux, communaux et députés. Tous les camarades qui s'intéressent au mouvement doivent se faire un devoir d'assister nombreux à cette séance importante.

Vente de la Chorale. — C'est demain et samedi qu'aura lieu la vente de la Chorale, ainsi que l'avaient annoncé les annonces déjà parues. Qu'on s'en souvienne.

Aux membres du Parti. — Les membres du Parti socialiste sont avisés du prochain passage des dizeniers. Il est recommandé à tous de leur réserver bon accueil, ainsi qu'à ceux qui le peuvent, de prendre plusieurs timbres à la fois, afin de faciliter le travail des percepteurs.

Vie théâtrale. — Le prochain passage de la Troupe Baret aura lieu le 3 mars 1924 avec la « Branche morte ».

La soirée des Zofingiens. — Devant un public qui aurait pu être plus nombreux, mais qui ne fut pas moins sympathique, les casquettes blanches ont tenu leurs séances générales au Casino. Comprenant que c'est en les amusant qu'on instruit les hommes, les « Zof » s'y sont pleinement consacrés, hier soir, avec une jeunesse ardeur. Prologue et surprise, dont certains passages sont « écrits avec du vitriol », comme dirait Jovenel, ont fait la joie du spectateur. « Sganarelle », de Molière, fut enlevé avec un enthousiasme débordant, comme d'ailleurs l'Affaire de la Rue de Lourcine », de Labiche. Nous signalons aussi une musique délicieuse.

Merveilleuse soirée par définition et qui nous fait regretter de n'avoir qu'une fois par an le privilège d'applaudir les « Zof ».

Victor.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un important succès de la chronométrie neuchâteloise

Le « Times » apprend que la chronométrie suisse vient de remporter un important succès en Angleterre, par une performance qui surpasse de nouveau tous les résultats atteints jusqu'ici à l'Observatoire de Kew-Teddington.

Un chronomètre sortant des ateliers Paul Dittsheim S. A., à La Chaux-de-Fonds, a obtenu un classement à 97 points; les experts estiment que sur un maximum irréalisable de 100 points, la cote 98,5 ne pourrait être dépassée, en raison des effets inévitables de la pression barométrique et des erreurs de comparaison sur un réglage théoriquement parfait.

Concert de la Musique des Cadets

La Musique des Cadets a donné son concert hier soir, au Stand des Armes-Réunies. Dirigé par M. Juillerat, ce corps de musique a fait des progrès qui ont été constatés surtout dans la fantaisie « Le Freischütz ». La « Polka du Forgeron », composition du directeur, au rythme agréable, a été bien enlevée. On a réentendu avec beaucoup de plaisir le « Petit Jules », pas redoublé connu de Ch. Zellweger. Ce concert laissera un agréable souvenir chez tous ceux qui l'ont entendu.

Communiqués

SKI. — Concours de saut. — Malgré le temps qui lui fait grise mine à chaque occasion, le Ski-Club La Chaux-de-Fonds, avec un courage jamais en défaut, entreprend l'organisation d'un nouveau concours de saut, réservé aux membres de l'A. S. C. S. Il aura lieu par n'importe quel temps. La participation des sauteurs s'annonce des plus brillantes. La présence de plusieurs skieurs de l'Oberland bernois, qui disputeront cette épreuve à nos « as » locaux, donnera un grand intérêt et un attrait tout spécial à cette compétition, à laquelle le Ski-Club invite chaleureusement le public.

Ce club, en dépit du mauvais temps qui gêne chacune de ses manifestations, voue tous ses efforts au développement du ski et mérite d'être encouragé par la présence d'un très nombreux public. Tous à Pouilleret dimanche après-midi!

Les inscriptions des coureurs seront reçues jusqu'à jeudi 21 courant, dernier délai, chez M. Ph. Bourquin, Parc 7, jusqu'à 20 heures et au local du Ski-Club, de 20 à 21 heures.

Concert Plamondon. — C'est au concert de La Cécilienne, du 24 février, à la Croix-Bleue, que les amateurs de beau chant pourront entendre le célèbre ténor Plamondon. Il nous vient avec un programme riche où se remarquent surtout « Adélaïde » de Beethoven, le « Voyage d'hiver » de Schubert, et quelques œuvres de Chausson, Saint-Saëns, Chansarel et de Falla.

La Cécilienne encadrera ces productions de chœurs importants, tels que « Trianon » de Leo Delibes, « Soir d'été » d'Attenhofer, chœurs hérissés de difficultés qui seront surmontées par la grande chorale dont l'effectif s'élève actuellement à 130 chanteurs. La direction habile et talentueuse de M. A. Grosjean, professeur, est une garantie d'exécution impeccable.

Le demi-chœur de La Cécilienne, si loué lors des derniers concerts qu'il a donnés en ville et au dehors, sera également au programme et chantera de douces et exquises choses: « Il est un chêne en ce vallon » d'Attenhofer, « Au Sentier du Moulin » d'Angerer, etc., etc.

Il reste encore des places, qu'on peut se procurer au Magasin de musique Reinert, rue Léopold-Robert 50, jusqu'à samedi soir 23 courant, au plus tard.

Les jeudis de Beau-Site. — L'an dernier est mort en Amérique un homme remarquable, le professeur Rauschenbusch, dont les ouvrages, traduits les uns après les autres dans notre langue, remportent un légitime succès auprès d'un public toujours plus étendu. On a rarement défendu avec autant de sévérité, d'originalité et de puissance les thèses du christianisme social. C'est ce véritable prophète des temps nouveaux que M. le pasteur L. Perregaux fera connaître jeudi à Beau-Site.

Scala. — La Porteuse de Pain.

Apollo. — La Revanche de Garrison. Sur la scène: Tou Tim's.

Jocelyn au Théâtre. — Pour répondre aux nombreuses lettres qui nous sont parvenues, nous confirmons ce que les annonces et les communiqués de notre journal ont indiqué: Le film Jocelyn passera au Théâtre, vendredi en soirée, samedi en matinée et soirée, dimanche en matinée et soirée; pendant la projection du film, Mile Myrge et M. Tallier, les deux principaux interprètes du film réciteront les beaux vers de Lamartine, et l'orchestre composé de Mme et M. Pré, du Théâtre des Célestins de Lyon, M. Reynhard et M. Cibola, interpréteront une charmante musique spécialement adaptée au film.

La location pour ces délicieux spectacles marche grand train. Aussi engageons-nous nos lecteurs à retenir leurs places sans tarder.

Société de Banque Suisse. — Dans sa séance du 20 février, le Conseil d'Administration de la Société de Banque Suisse a approuvé les comptes annuels de 1923, qui accusent un bénéfice net de 10,767,027 fr. 81 contre 10,527,119 fr. 84 l'année précédente.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu le 14 mars, de fixer le dividende à 8 % et d'allouer à la fondation « Caisse de Pensions de la Société de Banque Suisse », une somme de 500,000 fr.

FAITS DIVERS

Descente mouvementée en parachute

On écrit de New-York :

Une jeune fille, Rosalie Gordon, devait exécuter une descente en parachute. Pour une cause inconnue, la malheureuse resta accrochée à l'avion, suspendue dans le vide, à vingt pieds de l'appareil. Un acrobate, qui accompagnait Miss Gordon, essaya de la ramener dans l'avion, mais n'y parvint pas. Voyant la détresse de la parachutiste, un autre aviateur, Fred Loon, s'approcha avec son avion et réussit à sauter sur une des ailes du premier appareil, abandonnant le sien à son sort. Avec l'aide d'un second homme, Miss Gordon fut finalement hissée à bord de l'aéroplane.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Chorale l'Avenir. — Répétition générale ce soir, à l'ancien Cercle. Appel à 8 heures moins 5. Par devoir.

F. O. M. H. — Le Comité des horlogers est convoqué d'urgence pour ce soir, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, 1er étage. Le Bureau.

NEUCHÂTEL. — Parti socialiste. — Séance du Comité, ce soir, à 20 heures, à la Maison du Peuple.

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes fr. 297.10

G. C., Cernier, 0.50	A. B., 0.45	—	98
A. A., Neuchâtel, 0.45	E. M., Courroux, 0.45	—	98
Vve G., Locle, 0.45	R. K., Madretsch, 0.45	—	98
A. C., Neuchâtel, 1.95	J. N., Neuchâtel, 0.45	2.40	
E. W., Neuchâtel, 0.45	P. A., Ville, 0.95	1.40	
A. Ch., Locle, 0.95	M. F., Locle, 0.45	1.40	
R. E., Locle, 0.45	P. R., Locle, 0.45	—	96
B. T., Locle, 1.—	R. F., Bienne, 0.45	1.40	
F. C., Tramelan, 0.45	B. E., Verrières, 0.45	—	90

Fr. 308.30

Bulletin météorologique des C. F. F.

du 21 février 1924 (7 h. du matin)

Alt. en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Vent
280	Bâle	-3	Couvert	Bise
543	Berne	-5	»	»
587	Coire	-10	Très beau	Calme
1543	Davos	-14	»	»
632	Fribourg	-6	Couvert	»
394	Genève	-4	»	»
475	Glaris	-4	»	Bise
1109	Göschenen	-9	Très beau	Calme
586	Interlaken	-4	Couvert	»
995	La Chaux-de-Fonds	-13	Très beau	»
450	Lausanne	-3	»	»
208	Locarno	1	»	»
276	Lugano	0	»	»
439	Lucerne	-4	Couvert	»
398	Montreux	-2	Très beau	»
482	Neuchâtel	-5	Couvert	»
505	Ragatz	-10	Très beau	»
673	Saint-Gall	-6	Nébulx	»
1856	Saint-Moritz	-18	Très beau	»
407	Schaffhouse	-3	Couvert	»
537	Sierre	-8	Très beau	»
562	Thoune	-3	Couvert	»
389	Vevey	-3	»	»
1609	Zermatt	-	»	»
410	Zurich	-3	Couvert	Bise

VOUS TOUS QUI PARLEZ
Vous tous qui chantez...
Ayez recours aux
TABLETTES GABA
Seules véritables pastilles WYBERT
de la Pharmacie d'Or, à Bâle.
boîtes de fr. 1.— et de fr. 1.50

AMI LECTEUR !
As-tu cherché à faire un nouvel abonné à LA SENTINELLE ?

Cinéma de la Paix, St-Imier
 Téléphone 138 7486
 Ce soir à 8 heures
Superbe programme

LA PRINCESSE INCONNUE
 Passionnant drame d'aventures
 interprété par la célèbre artiste polonaise NAZIMOVA
 5 actes passionnants

Far-West Far-West
Le Vautour du Désert
 Superbe drame du Far-West
 interprété par l'exquise TEXAS-GUINAN

BILLY candidat au mariage
 Fou rire par Charlot II - 2 actes

Surprises ! Surprises !
 Toute personne achetant un billet jeudi soir, dont le numéro se termine par 3 ou 8, recevra gratuitement un billet d'entrée pour les représentations de samedi ou dimanche

Samedi et dimanche, un film français remarquable:
LA MAISON DU MYSTÈRE
 d'après le chef-d'œuvre de JULES MARY

Temple Français, LE LOCLE
 LUNDI 25 février 1924, à 20 1/4 heures
 Au bénéfice de SECOURS ET TRAVAIL

CONCERT
 donné par
M. Charles FALLER, organiste
 avec le concours de
M. Carl REHFUSS, basse, prof. au Conservatoire de Neuchâtel

Au programme : Œuvres de Bach, Beethoven, Franck, etc.

PRIX DES PLACES : Galeries numérotées, fr. 2.- (au magasin de musique Quartier-Haldimann). Parterres, fr. 1.20 (au magasin de cigares Gauthier). P 10069 Le 7489

Chaque entrée donne droit à un billet de loterie

Soirée de la Chorale et Orchestre
 de l'Ecole de Commerce 7467

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
 Mercredi 27 février 1924
 Portes : 19 h. 3/4 Rideau : 20 h. 1/4

AU PROGRAMME :

Le monde où l'on s'ennuie
 de PAILLÉRON
 Location comme d'usage Prix des places de fr. 1.- à 4.-

Brasserie Terminus
 SAMEDI soir, à 7 1/4 heures
Souper aux Tripes
 Prière de s'inscrire à l'avance
 DIMANCHE soir, dès 6 heures
Choucroute garnie
 Tél. 13.13 Consommations de 1^{er} choix Tél. 13.13
 7559 Se recommande, P. BLASER.

Théâtre
 22, 23, 24 février 1924
Grand Gala
 cinématographique, littéraire et musical
JOCELYN
 avec le concours des deux principaux interprètes du film 7460

Mlle MYRGA et M. TALLIER
 qui réciteront les beaux vers de Lamartine pendant la projection du chef-d'œuvre
ORCHESTRE COMPLET

PRIX DES PLACES : 2.70, 2.20, 2.-, 1.60, 1.20, 1.10
 Location ouverte au bureau du Théâtre

CHEMISERIE BONNETERIE CHAPELLERIE

MAISON MODERNE
 ANCIEN MAGASIN AU PROGRÈS LA CHAUX-DE-FONDS

se recommande par
LE BON MARCHÉ... LE FINI... L'ELEGANCE...
 de ses
VÊTEMENTS
 pour Messieurs Jeunes Gens et Enfants



La Pédale Locloise
 convoque ses membres passifs prenant la carte de légitimation, en

Assemblée générale
 le 22 février, à 20 h. précise, dans la salle de la Brasserie du Gambrinus, 1^{er} étage.

ORDRE DU JOUR:
Assurance obligatoire
 7458 LE COMITÉ.

N'oubliez pas les petits oiseaux

Assurance Populaire
 de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, à ZURICH
 Placée sous la surveillance du Conseil fédéral

Société mutuelle et coopérative fondée en 1894
 pour la conclusion de petites assurances sur la vie
 Somme assurée maximum : 4000 francs par personne.

Tous les bonis sont répartis aux assurés, sous forme de réduction de la prime dès que le sociétaire a payé les cotisations de deux années. Effectif à fin 1922 : plus de 95.000 membres avec plus de 124 millions de francs assurés.

ASSURANCES D'ADULTES ET D'ENFANTS
 Tous renseignements sont fournis gratuitement par les sous-signés
 Sur demande, on passe à domicile.

Représentants pour la contrée : **Alfred Ray, Beau-Site 1, La Chaux-de-Fonds; Paul Fallet, rue Louis-Favre 11, Neuchâtel; Paul Liechti-Jordan, rue de France 31, Le Locle.** 6939

Lecteurs socialistes!
 Pourquoi attendez-vous encore avant de faire bénéficier votre journal de vos

Petites annonces ?

PETIT LOGEMENT
 de 2 chambres, cuisine et dépendances au 3^{me} étage
Charrière 18
Garage pour auto
 aux hangars 7480
 Rue de la Ronde 8 à louer immédiatement

S'adresser à la Gérance des Immeubles communaux, rue du Marché 18

SALLE DE LA CROIX-BLEUE
 Dimanche 24 février 1924
 Portes : 15 1/4 heures Concert : 16 1/4 heures

Grand Concert
 donné par
LA CÉCILIENNE
 Direction : M. A. GROSJEAN, prof. avec le précieux concours de

M. R. DIAMONDON
 TÉNOR DE PARIS
 Au piano : M^{lle} COLETTE SCHNEIDER 7401

Prix des places : Galeries numérotées, fr. 2.20; Parterre numéroté, fr. 1.60 et fr. 1.10. (Taxe communale comprise.)
 Location au magasin de musique R. Reinert, Léop.-Robert 50. MM. les membres passifs peuvent échanger leur « Bon pour une place » (fr. 1.10 ou 1.60) à leur choix, au bureau ci-dessus. Aucun bon ne sera échangé à la caisse, le soir du concert.

On demande pour la France UN Acheveur
 après dorure pour mouvements 13" et 18" ordinaires. Prix offert pour 13", avec spirilage, 24 fr. la douz.; pour 18" 16 fr. la douz.
 Faire offres par écrit sous chiffre 7476 au bureau de La Sentinelle.

A vendre quelques Machines à coudre
 neuves
 Même adresse : Réparations de tous systèmes de machines à coudre. **M. LUSCHER** 7426 Vallon 24, St-Imier

Renan. A louer, pour fin avril, beau logement de trois chambres et dépendances, eau gaz, électricité. — S'adresser à M. Paul-Henri Willeumier, à Renan. 7196

Ville de La Chaux-de-Fonds
Avis
 aux abonnés aux Eaux et au Gaz

Pour éviter le gel, prière de fermer hermétiquement les fenêtres qui se trouvent à proximité des conduites et des appareils.

Jos. BILAT
 Méd. Chirurg. Dentiste
 Diplômé fédéral
 Place Neuve 6 Place Neuve 6
 Consultations tous les jours, sauf le mardi, de 9 à 6 heures
 Travaux modernes Prix modérés
 Téléphone 23.40

Ouvriers ! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Apollo
 Deux personnes paient une place
ce soir
 en présentant cette annonce à la caisse

Vélo-Club EDELWEISS
Le Locle
 Les membres passifs, ainsi que les personnes désirant la carte de l'U. C. S. pour passer la frontière avec bicyclette, sont convoqués en Assemblée, vendredi 22 février, à 20 heures, au local.

Chambre A louer pour la fin
 du mois chambre bien meublée et indépendante. — S'adresser 1^{er}-Mars 3. 7446

Etat civil de Neuchâtel
Promesses de mariage. — Oscar-Fernand Bovet, de Neuchâtel, agriculteur, et Ida-Elisa Veuve, employée de magasin, les deux à Cernier. — Frédéric-Auguste-Gédéon Perret, conducteur C. F. F., à Delémont, et Rose Perret née Benoit, ménagère, à Neuchâtel. — Jules-Willy Lesquereux, horloger, et Violette-Marguerite Calmelet, servante, les deux à Neuchâtel. — Théophile-Theodor Häslér, mécanicien-dentiste, et Marie-Germaine Freiburghaus, les deux à Neuchâtel. — Johann Leuenberger, fonctionn. postal, à Berne, et Jenny-Frida Hellwig, institutrice à l'Ecole ménagère, à Neuchâtel.

Restaurant de la Jaluse
 Ordre du jour :
Assurance pour cyclistes
 7483 Le Comité.

Commissionnaire
 On demande un jeune gargon de 13 à 14 ans, de bonne conduite, si possible libéré des écoles. — Ecrire sous chiffre 7488 au bureau de La Sentinelle.

Etat civil du Locle
Naissance. — Huguenin-Vuillemin, Betty-Hélène, fille de Arsène-Maurice, horloger, et de Jeanne-Lucie, née Andereg, Neuchâteloise.

Bon ouvrier menuisier capable pourrait entrer de suite, ainsi qu'un jeune homme fort et robuste comme APPRENTI. — Adresse : Charles Jacot, rue du Manège 19. 7424

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
 du 20 février 1924
Naissances. — Grob, Jean-Walter, fils de Walther, mécanicien et de Elise-Emma, née Meier, St-Gallois. — Gloor, Maurice-Henri, fils de Henri-Emile, mécanicien, et de Berthe-Germaine, née Piaget, Argovien. — Schirmer, Marguerite-Frieda, fille de Heinrich-Wilhelm, agriculteur, et de Maria, née Bühler, St-Galloise. — Gonthier, Betty-Marguerite, fille de Georges-Henri, mécanicien, et de Marie-Alice, née Leuba, Valdoise et Neuchâteloise.

Achevages 10 1/2 et 13" ancre sont offerts au comptoir ou à domicile. S'adresser au bureau de La Sentinelle. 7461

Promesses de mariage. — Guillaume-Gentil, André, confiseur, et Posty, Jeanne-Nathalie, ménagère, tous deux Neuchâtelois.

Réglages. On cherche régluse de 13 à 14 ans, de bonne conduite, si possible libérée des écoles. — Adresser offres avec prix sous chiffre 7484 au bureau de La Sentinelle, Le Locle.

A vendre un établi et des pierres pour adouçissage d'aiguilles, bas prix. — S'adresser rue du Progrès 103, au 2^{me}, à droite. 7465

Adieu, sœur chérie; tu as fait ton devoir ici-bas. A ta famille éplorée, trop tôt tu fus enlevée.
 Repose en paix.

Monsieur et Madame Eugène Maillard-Perret et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Ali Maillard-Roulet et leurs enfants; Madame et Monsieur Adrien Quilleret-Maillard et leur fille; Mademoiselle Blanche Maillard, à Besançon, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente.

Mademoiselle Valérie MAILLARD
 décédée le mardi 19 février 1924, à 6 1/4 h. du matin, après une courte maladie, à l'âge de 37 ans 8 mois.
 La Chaux-de-Fonds, le 19 février 1924.
 L'enterrement, sans suite, aura lieu jeudi 21 courant, à 13 1/2 heures.
 Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : **Moulin 2.**
 Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7464

Repose en paix.
 Madame veuve Wilhelmine Portenier-Hoffmann; Madame et Monsieur Emile Ruchonnet et famille; Monsieur et Madame Edouard Portenier-Sahli, à Santiago (Chili); Madame et Monsieur Emile Umbrecht-Portenier et famille, à Genève; Madame Julia Willeumier-Portenier et famille, à Attlebow (Amérique); Madame et Monsieur Maurice Frey-Portenier et famille; Monsieur et Madame Arnold Portenier-Jaquet et famille; Monsieur et Madame Henri Portenier-Jeanmaire et famille, ainsi que les familles alliées font part du décès de leur cher et regretté fils, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur Fritz PORTENIER
 survenu, aujourd'hui 19 février, à 4 1/4 heures, à l'âge de 54 ans, après une longue et pénible maladie.
 La Chaux-de-Fonds, le 19 février.
 L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 21 février, à 16 heures.
 Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : **Rue Numa-Droz 104.**
 Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7468

Profondément touchés et dans l'impossibilité de répondre à chacun, Madame **Arnold Dubach**, ses enfants et petits-enfants, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui de près et de loin leur ont donné tant de témoignages de profonde sympathie, pendant les jours de cruelle épreuve qu'ils viennent de traverser. 7484

CHAPEAUX DE DEUIL Coussins mortuaires **AU PRINTEMPS**
 Crêpes et Granddinas

A la Chambre française

La réaction à l'assaut des monopoles

PARIS, 21. — Havas. — M. Bouisson réproche véhémentement au ministre de n'avoir pas voulu écouter les délégués du personnel des manufactures qui voulaient lui imposer les moyens qu'ils croyaient propres à industrialiser les manufactures de l'Etat.

M. Bouisson demande ensuite la suppression de l'article 36, portant abrogation de la loi du 2 août 1872, qui attribuait à l'Etat le monopole de la fabrication et de la vente des allumettes. L'orateur s'étonne qu'au lieu de poser la question de principe de la suppression des monopoles, les adversaires de ceux-ci ne proposent que la suppression du monopole productif des allumettes.

D'ailleurs, cette mesure serait importante : en effet, la France consomme soixante-deux milliards d'allumettes annuellement ; ses manufactures n'en fournissent que quarante milliards et c'est à l'étranger que l'on doit demander de combler ce déficit de vingt-deux milliards d'allumettes, parce qu'on n'a pas voulu écouter les avis des professionnels pour industrialiser ce monopole. M. Bouisson soutient qu'une manufacture d'une valeur de vingt-cinq millions pourrait être amortie en une année.

M. Bouisson assure que la suppression du monopole n'est au fond qu'une question de doctrine. Il estime illogique de supprimer un monopole qui ne rapporte que 71 millions pour le remplacer par un impôt qui produira la même somme. Il prévoit que lorsque la liberté de commerce sera rendue aux allumettes, le prix en augmentera.

L'orateur examine ensuite la question de savoir à qui profitera la cession du monopole et s'il serait géré dans le propre intérêt des concessionnaires ou dans celui de la collectivité. L'orateur se demande ce que produira la vente du matériel. Sans doute, dit-il, ce sera comme pour la flotte de l'Etat.

Plusieurs autres députés appuient les observations de M. Bouisson.

M. de Lasteury, prenant la parole, demande le retour au régime de la liberté adopté par la plupart des nations. La cession du monopole, contrairement à ce que croit M. Bouisson, serait une opération très fructueuse (Réd. : Pour les capitalistes qui raffolent ainsi des millions pour rien !). Lorsque le régime de liberté fonctionnera non seulement l'Etat bénéficiera des impôts sur les industries privées, mais il bénéficiera des exportations. Dès 1925 nous aurons un bénéfice que j'évalue au moins à une vingtaine de millions.

Les socialistes et les communistes manifestent violemment contre le ministre. Le président menace allusif de lever la séance et rappelle à l'ordre MM. Vaillant-Couturier, Uhry, Cachin, etc.

Du chahut

M. de Lasteury peut enfin continuer. La mesure que nous vous proposons, dit-il, est avantageuse et peut rapporter de 20 à 30 millions de bénéfice. Je déclare qu'en plein accord avec le président du Conseil, je pose la question de confiance et ceci pour répondre à une délégation de M. Bouisson. Celui-ci, dans un accès de colère, veut se précipiter sur le ministre. Les huissiers réussissent à éviter une bagarre. La Chambre est en pleine effervescence. M. Bouisson est rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal. L'amendement Bouisson qui tend à la suppression et contre lequel le gouvernement a posé la question de confiance, est repoussé par 355 contre 215 voix. La suite de la discussion est renvoyée à jeudi, 15 heures. Séance levée.

LA PERTE DU « DIXMUDE »

PARIS, 20. — Havas. — Le rapport de la commission d'enquête sur la perte du « Dixmude » est publié aujourd'hui. Il porte, dans ses conclusions, que la commission a estimé à l'unanimité des voix que les responsabilités collectives signalées ne doivent pas être poursuivies et qu'aucune responsabilité particulière ne saurait être retenue.

Une mère de 23 enfants a la Légion d'Honneur

REMIREMONT, 21. — Mme Théodore Amet, mère de 23 enfants, titulaire d'un prix Cognac-Jay, vient d'être faite chevalier de la Légion d'Honneur en présence du sous-préfet et des députés du département.

Les loups en Basse-Alsace

La « National Zeitung », de Bâle, annonce qu'en raison de la rigueur de l'hiver, de nombreux loups ont fait leur apparition en Basse-Alsace. C'est ainsi que dans les environs de Beufels, un de ces animaux a été abattu ces derniers jours. Peu après, des skieurs ont aperçu au Rotenbachkopf, en face du Hoheneck, sur la pente de la vallée de Munster, une bande de quatre loups. D'après une statistique, on a abattu, de 1872 à 1882, 4 loups en Haute-Alsace, 8 en Basse-Alsace et 447 en Lorraine, soit un total de 459 loups. Puis le nombre de ces animaux va chaque année en diminuant jusqu'en 1907, où on ne rencontre plus trace de loups. Ils ont fait à nouveau leur apparition.

Après la votation

Surprise à Prague

Le journal « Tschekoslovenska Republika » dit que l'imposante majorité qui s'est affirmée en Suisse en faveur de la journée de 8 heures, a causé à Prague une certaine surprise, parce qu'étant donné la structure économique de la population suisse, où domine l'élément agricole, on pensait que le projet du Conseil fédéral serait tout au plus rejeté à une minime majorité. D'autre part, le vote de dimanche montre que la journée de 8 heures est entrée dans les mœurs suisses. Dès lors, le relèvement de la vie économique ne doit pas être obtenu au préjudice des conquêtes sociales.

DERNIÈRE HEURE

La fin de la grève des dockers anglais

Les chutes de neige provoquent une catastrophe de chemin de fer en Espagne

Fin de grève

LONDRES, 21. — Havas. — Officiel. — La grève des dockers est réglée.

Les ouvriers ont gagné la victoire

LONDRES, 21. — Havas. — On ne connaît pas encore les termes de l'accord intervenu ce matin entre les représentants des patrons et ceux des dockers. On croit cependant que les patrons ont fait droit à la requête des dockers en ce qui concerne l'augmentation de salaires de deux shillings par jour (2 fr. 50 suisses). Toutefois, selon certains journaux, un shilling seulement aurait été accordé immédiatement ; l'autre le serait plus tard. Les autres questions en litige feront l'objet d'une enquête. Il est probable que les termes de l'accord seront communiqués dans la matinée, quand se réunira le tribunal d'enquête. Le correspondant de la « Westminster Gazette » rapporte que l'un des patrons lui a déclaré : « M. Bevin, le leader des dockers, a remporté la victoire. Nous lui avons soumis une offre qu'il a acceptée. Le tribunal d'enquête, tel qu'il est constitué est maintenant inutile. »

Un crime au restaurant

PARIS, 21. — Havas. — Mercredi soir, dans un restaurant du Passage du Prince, une discussion d'ordre politique s'est élevée entre un client de cet établissement et un garçon du restaurant. La discussion s'étant envenimée, le garçon sortit un revolver de sa poche et fit feu par plusieurs fois sur le client. Ce dernier s'est abattu atteint d'une balle à la tête. Les autres clients se sont précipités sur le garçon et l'ont désarmé. La victime a été transportée à l'hôpital, son état est considéré comme très grave. Il s'agit de M. Bonservisi, directeur du journal l'« Italie Nouvelle » et correspondant à Paris du « Popolo d'Italia ». Le meurtrier, interrogé par le commissaire de police, a déclaré se nommer Ernest Bonomi, âgé de 21 ans. Il se dit anarchiste.

PARIS, 21. — Havas. — A 1 h. 05 du matin, l'état de Bonservisi est toujours très grave et l'on s'efforce d'extraire le projectile qu'il a reçu dans la tête.

Il neige à Saragosse

Le mauvais temps persiste sans accalmie dans tout le bassin méditerranéen et la péninsule ibérique. La neige est tombée en abondance à Saragosse et dans d'autres villes espagnoles mercredi matin, et l'on signale une recrudescence des pluies à l'ouest des Pyrénées. Dans les régions septentrionales de l'Espagne, le thermomètre accuse plusieurs degrés de froid.

LA NEIGE FATALE

MADRID, 21. — Havas. — On mande d'Avila que par suite de la neige, deux trains omnibus se sont tamponnés. Un des deux trains a été presque entièrement détruit. On a retiré des débris trois morts et six blessés grièvement.

Il a aussi neigé en France

PARIS, 21. — Sp. — On signale de fortes chutes de neige sur plusieurs points de la France. A Bordeaux et dans la Gironde, il est tombé cinq centimètres de neige. Des chutes sont aussi annoncées dans le Tarn et Garonne, dans le Cher. Au Havre, la neige est tombée en quantités plus abondantes qu'au commencement de cet hiver.

Ouragan de neige à New-York

NEW-YORK, 21. — Havas. — Un ouragan de neige venant de la région des lacs, a interrompu les communications téléphoniques et télégraphiques et a arrêté la circulation des trains dans toute la région. Quatorze mille hommes travaillent à nettoyer les rues les plus fréquentées de New-York.

Incendie d'une parfumerie

BERLIN, 21. — Wolff. — Mercredi soir, un grand incendie a éclaté dans une parfumerie de Berlin. Les pompiers ont éprouvé de grandes difficultés à combattre le sinistre par suite de nombreuses explosions de produits chimiques.

CONFÉDÉRATION

Le prélèvement forcé !

Jeudi s'est réunie à Locarno la commission du Conseil national pour l'élaboration d'une loi sur l'exécution forcée vis-à-vis des fortunes de pays étrangers.

Les affaires prospères

Pendant l'année 1923, il a été délivré à Berne pour fr. 560,440 de timbres-escompte, représentant un chiffre d'affaires de fr. 11,208,800. Malgré la crise, il y a une augmentation de 11 % comparé à l'année précédente. — Resp.

La population augmente à Zurich

La population de la ville de Zurich qui s'élevait à 202,949 personnes au commencement de janvier 1924, a passé à 203,166 à la fin du même mois, soit une augmentation de 217 personnes. — Resp.

Accident mortel

A Kesswil (Thurgovie), au retour de l'école, un garçonnet de neuf ans, Hans Rubin, voulant éviter un attelage sur la route, s'est jeté contre un char de purin dont les roues lui ont passé sur le corps. Il a succombé dans la soirée à une hémorragie interne.

La grippe et la variole Plus de 2600 nouveaux cas d'influenza

Les dernières statistiques publiées par l'Office fédéral de l'hygiène démontrent que la variole n'est pas près de clore sa néfaste extension en Suisse. L'épidémie sévit dans les Franches-Montagnes et le canton de Berne est le plus atteint. Cinquante-quatre nouveaux cas y sont signalés, dont quinze dans le seul village de Büren-sur-Aar. A Otterbach et à Innerbirnmoos, on signale plusieurs malades non encore traités. On se demande si nous vivons au moyen âge. Jusqu'à quand les autorités du canton de Berne attendront-elles, avant de faire cesser les scandaleuses pratiques qui ont lieu dans ce canton et qui en font le foyer le plus virulent de l'épidémie qui ravage notre pays ?

Le Conseil fédéral et l'Office fédéral de l'hygiène auront l'appui de tout le peuple s'ils se décident enfin à faire respecter les arrêtés pris contre ce fléau. Certaines communes du canton de Berne ont l'air de s'en préoccuper comme si l'épidémie sévissait au fond de la Chine.

L'épidémie de grippe continue aussi à sévir avec intensité. La plupart des cantons sont atteints. On signale plus de 2600 nouveaux malades. Le canton de Zurich tient le record avec 1013 cas, dont 823 dans la ville. Viennent ensuite : Thurgovie 508, dont 500 à la caserne de Frauenfeld, Bâle 500, Berne 158. Des cas de grippe sont signalés à Lamboing, Nods, Prêles, Neuveville. Soleure 96 cas. Argovie 133 malades. L'épidémie est heureusement beaucoup moins grave qu'en 1918 et 1920. Jusqu'au début de février on a néanmoins signalé seize décès dus à la grippe.

Les paysans de Schaffhouse voudraient engager de la main-d'œuvre allemande

Est-ce la façon la plus patriotique de diminuer le chômage au pays ?

Une assemblée publique convoquée par la société cantonale d'agriculture et par le parti paysan schaffhouseois et réunissant environ 100 représentants des communes frontières, des autorités douanières et de police, a discuté longuement des améliorations à apporter dans le petit trafic frontalier.

Il est parvenu au département fédéral de justice et police une résolution votée par une assemblée publique tenue à Schaffhouse et convoquée par la société cantonale d'agriculture de ce canton et par le parti paysan demandant aux autorités fédérales des mesures énergiques pour faciliter l'application des prescriptions adoptées par la Suisse et par l'Allemagne dans le petit trafic frontalier. Le système actuel est par trop compliqué et lèse les intérêts des habitants de chaque frontière. On veut obtenir une réduction des tarifs de passeports et visas pour les agriculteurs suisses ou tout des champs sur territoire allemand ou vice-versa pour des agriculteurs allemands qui ont des champs sur territoire suisse. En outre, on demande aux autorités fédérales l'autorisation pour les agriculteurs schaffhouseois de la frontière, de pouvoir engager de la main-d'œuvre allemande. Pour ce qui concerne le Département fédéral de l'Economie publique, cette résolution a été transmise au bureau fédéral du travail, qui est chargé de donner un préavis à la police fédérale des étrangers, pour laisser entrer en Suisse de la main-d'œuvre étrangère.

Une torche vivante

Un grave accident s'est produit mercredi à midi en gare de Zurich, au moment du passage d'un train de 600 enfants hongrois en route pour la Belgique. Un agent des chemins de fer hongrois étant monté sur le toit d'un wagon pour se livrer à quelque investigation, saisit par mégarde les fils d'une canalisation électrique à 15,000 volts et vint s'abattre, véritable torche vivante, entre deux wagons. Il a été transporté atrocement brûlé à l'Hôpital cantonal.

Un petit parlement plongé dans les ténèbres

Les Services industriels de la ville de Lucerne ne fonctionnent pas régulièrement depuis quelque temps. Il arrive très souvent que la ville est plongée dans l'obscurité complète. A la dernière séance du Conseil de ville, au moment où un vieux catholique-conservateur prenait la parole, la lumière a fait complètement défaut et le petit parlement lucernois a dû quitter la maison communale à tâtons. — Resp.

Un lustre qui tombe

Un de ces derniers matins, vers 4 heures, le grand lustre central du buffet de 2^{me} classe de la gare de Zurich, est tombé au milieu d'un grand fracas. La salle était heureusement déserte.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le froid

Le bulletin météorologique indique treize degrés au-dessous de zéro, mais il a fait beaucoup plus froid durant la nuit. Ce matin, au haut de la ville, on comptait quinze degrés au-dessous de zéro. Le soleil brille de tout son éclat, mais il n'arrive que difficilement à réchauffer un peu l'atmosphère. La neige dégele à peine, et il y en a encore plus d'un mètre dans les champs. Les amas aux abords des trottoirs s'élèvent encore à hauteur d'homme en plus d'un endroit. Et dans le Bas, on dit que la primevère fleurit !

Garoce, Gogol et Cie

L'escroquerie au faux chèque est à l'ordre du jour dans les cantons de Vaud, Berne, Zurich et Valais

Nous avons relaté hier, brièvement, l'arrestation à Zurich et à Paris, d'escrocs qui avaient écumé une série de banques suisses. Voici de nouveaux détails :

Le 29 janvier 1924, la police vaudoise prenait en filature un escroc qui venait de se faire verser 5000 francs sur un chèque falsifié, à Château-d'Oex. Il s'agissait de Garoce, habillé en sportsman. Pour dépister la police, Garoce avait passé ensuite à Lausanne, Montreux, par chemin de fer, puis en taxi, à Martigny, Aigle. L'agent perdit sa trace à Brigue. En revenant sur ses pas, il retrouve la piste de l'escroc à Martigny, où celui-ci et un complice ont pris l'express du Simplon et ont obliqué sur Kandersteg, par le Lötschberg. Les deux escrocs jettent leur dévolu sur les stations d'hiver de l'Oberland. A Frutigen, ils tentent en vain de négocier un chèque de 1500 dollars à la Caisse d'Epargne. Ils se rendent à Adelboden en autobus et essaient de nouveau un coup, à l'aide d'un faux chèque de 1500 dollars. L'agent de la sûreté les suit, avec un jour de retard. Le 30 janvier, les deux escrocs, qui ont couché à Berne, quittent la capitale pour Zurich.

L'homme aux 14 passeports

On retrouve bientôt l'un des escrocs, le nommé Gogol, qui est descendu dans un hôtel de Zurich, d'où il est parti le matin du premier février, probablement à destination d'Innsbruck. Il avait laissé à l'hôtel une partie de ses bagages.

Grâce à la collaboration active des polices vaudoise, valaisanne, bernoise et zurichoise, les escrocs avaient pu être suivis, pas à pas, jusqu'à Zurich, dans leur voyage en zig-zag. La police zurichoise fit fouiller les bagages de Gogol, qui avait annoncé qu'il reviendrait dans une dizaine de jours. On constate que la valise contenait, outre tout un matériel de cambrioleur, des masques et des papiers divers, 14 passeports, dont plusieurs portent des inscriptions manuscrites lavées chimiquement. Dans l'intervalle, la police de sûreté vaudoise apprenait que l'individu de Château-d'Oex avait négocié un chèque de 1500 dollars dans une banque de Gstaad, où il avait réussi à obtenir la totalité, soit 8950 francs. Il avait encore réussi à toucher 2000 francs à Grindelwald et autant à Samaden.

Une bonne prise

La police de Zurich, sur réquisition de la police vaudoise, organisa un traquenard à l'hôtel où était descendu Gogol. Un des agents se mua en portier. Mais, jusqu'au 14 février, aucun renseignement nouveau ne put être obtenu. Ce jour-là, Gogol, rentrant, disait-il, de Munich, s'en vint à Zurich et fut appréhendé à son arrivée à l'hôtel. On pensa immédiatement qu'il s'agissait d'un certain Soyter Richard (mais des doutes subsistent encore à ce sujet), recherché par la police de Vienne pour vols commis dans des hôtels, sous le nom de Olof de Crombin, de marquis Udo de Ferrari, de Friedrich Scharf, de Daniel Dyven ou encore de Ivan Szermark.

Gogol, pour accomplir ses exploits, avait deux complices : un nommé Hellar Harry, se disant aussi Lanfiol ou Picard, et Paul, comte de Nerville ou Rudolf Naygor ou Rodoff, Nagow ou Walter Ricco. Ce trio formait une bande de voleurs internationaux, qui écumait toute l'Europe.

Les méfaits du téléphone

Dans la journée du 13 février, un télégramme arrivait à destination de Soyter. Il était signé Hellar. On apprend ainsi que ce complice du fabricant de faux chèques présentés en Suisse est à Paris. Hellar avisait Soyter ou Gogol, si l'on veut, qu'il lui téléphonerait à minuit. Immédiatement, les polices vaudoise et zurichoise prennent contact avec la Sûreté générale de Paris, pour mettre la main sur Hellar, au moment où il communiquerait avec Gogol.

Par suite d'une circonstance fortuite (une communication est venue se greffer sur celle qui reliait Gogol à Hellar), celui-ci se méfia, emporta ses bagages et prit la fuite. Le coup était manqué.

Le passeport mal lavé

Parmi les passeports trouvés en possession de Soyter à Zurich, on en découvrit un, lavé chimiquement, mais dont le numéro permit de retrouver l'origine. Il avait été volé le 30 septembre 1923, à Biarritz, dans un grand hôtel, en même temps qu'une quantité de bijoux d'une valeur de 30 mille francs. Dans la même nuit du 30 septembre, à Biarritz, hôtel d'Angleterre, un autre vol de bijoux et celui d'un chèque de dix mille francs avaient été commis. Ce chèque, non encore endossé par son légitime propriétaire, était remis, à quelque temps de là, en paiement dans un grand hôtel de Lugano, revêtu de fausses signatures. C'est donc bien la bande Soyter qui est l'auteur des deux vols de Biarritz.

La bande n'est pas toute sous les verrous

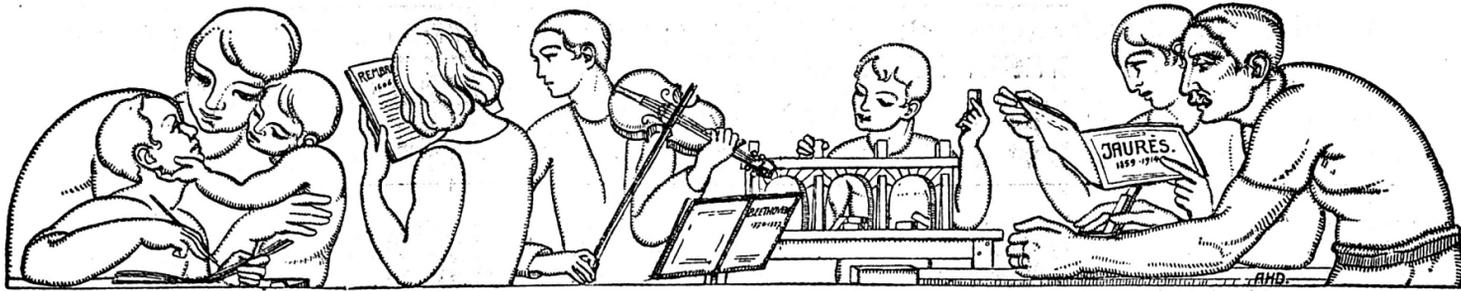
On n'ignore pas que ceux-ci sont nombreux et qu'on ne les connaît pas encore tous. Gogol et sa bande doivent avoir également opéré sur la Côte d'Azur, où une enquête se poursuit. La même bande avait été condamnée l'année dernière pour un vol de bijoux important, commis au préjudice d'une dame de compagnie de la reine d'Italie. On se souvient qu'une banque de Lausanne avait été victime, l'année dernière également, d'une escroquerie semblable.

Les faux chèques fabriqués par Garoce et ses complices ont été établis dans les Grisons. Quelques-unes des inscriptions ont été faites simplement avec un timbre en caoutchouc.

	Demande	Offre
PARIS	24.— (23.95)	24.40 (24.35)
ALLEMAGNE	— (—)	— (—)
LONDRES	24.82 (24.77)	24.89 (24.—)
ITALIE	24.65 (24.60)	24.95 (25.84)
BELGIQUE	19.90 (20.05)	20.50 (20.65)
VIENNE	79.— (79.—)	83.— (83.—)

(le million de couronnes)

La Vie au Foyer



Des différentes formes de la simplicité

Combien me plaît la simplicité des nouveaux ministres anglais, et la tranquille réponse de Mme Clynes déclarant qu'elle détestait les réceptions et n'avait nullement l'intention d'en offrir. Les paires d'Angleterre ont dû sourire de mépris et les députées féminines du parti conservateur hausser leurs épaules aristocratiques. Mais c'est un bel exemple d'une conception sincère de la démocratie que viennent de donner, en un royaume, ces travailleurs récemment élus. Et cet exemple pourrait servir à plus d'une république où le cérémonial s'embarrasse encore d'un protocole qui date de la monarchie, sous prétexte d'un prestige qui n'est que superficiel et totalement périmé.

Il n'est point donné à quiconque la désire la vertu de simplicité. Cette grande dame « descend » vers le peuple et ne fait qu'humilier ceux et celles à qui s'adresse une familiarité volontaire, fausse de sentiment et d'expression. Tel bourgeois tapant sur l'épaule de son jardinier, ou tutoyant son cocher, ne fait que caricaturer grossièrement la fraternité originelle qui fit naître tous les hommes faibles et nus. N'est point simple celui qui condescend à paraître simple. Plus d'une humiliation des subordonnés naît de cette forme vassale d'intimité.

N'est point simple qui le veut, et, non plus, il faut le dire, parmi ceux dont la position modeste paraît faire de la simplicité une quotidienne vertu.

Je me suis dressée en avocate, chaque fois que j'ai pu entendre une voix s'élever contre les appétits de luxe de la classe ouvrière. C'était toujours, comme de juste, quelqu'un ignorant tout des injustices sociales et des désirs légitimes dont peuvent être étreints les déshérités devant l'insolence d'un collier de perles, d'un manteau somptueux, d'une parure qui représente la vie de plusieurs êtres en lutte contre les pires destins. Quand l'inutile s'étale sous les yeux du pauvre, le pauvre possède le droit d'envier ou de mépriser.

Mais ce droit acquis, je préférerais que le mépris dominât l'envie.

L'inutile qui n'a pas l'excuse de l'utilité de la beauté n'est nullement le meilleur d'une civilisation, mais au contraire sa sottise, son crime parfois.

Les bijoux qui sont de simples cailloux brillants, les coiffures compliquées, les parfums violents, les fameux bas de soie qui excitent tant de diatribes, toutes choses amèrement reprochées aux femmes durant la guerre, pouvaient se justifier par les désirs réfrénés depuis si longtemps, des travailleuses aux mains noircies. Quel misérable bonheur pourtant de telles futilités leur ont-elles apporté, sans parler de la rançon dont elles les ont payées.

Le grand magasin de nouveautés a beaucoup contribué à ensorceler les cervelles féminines, mettant à portée de toutes les convoitises la babiole fanée des que possédée et souvent mal adaptée au visage, à la tournure, à la personnalité. La mode, certes, a fait de grands progrès, mais c'est en quelque sorte malgré elle, sous la contrainte des formes modernes de l'activité. Il faut que la simplicité devienne un besoin de l'âme pour posséder toute sa valeur, qu'elle ne soit point seulement la conséquence obligée de la médiocrité d'un budget restreint.

La simplicité se montre parfois très chère. De grandes élégantes vous déclarent, d'un air ingénu, le prix exorbitant d'une robe tout unie. Mais il y a la simplicité bon enfant que relève un rien, un col blanc, un ornement sobre, un détail de bon goût. Celle-ci exclut impitoyablement le clinquant, le trop cher, la frivolité inutile. Tant de moments qui pourraient être précieux pour un profit intellectuel sont accaparés par des soucis loin de la véritable beauté.

Il ne s'agit point des souliers d'hommes, des chapeaux à élastique, des vestons droits que certaines féministes — dont l'espèce d'ailleurs est à peu près défunte — adoptèrent, sous prétexte de réaction contre la coquetterie féminine. Il est une harmonie du vêtement dans un cadre harmonieux. Elle purifie peu à peu la vie des esclavages trop aisément consentis, sous forme de mode ou de conventions mondaines.

En avouant, sans ambages, qu'elle entendait ne rien changer, à ses habitudes, qu'elle prétendait ne point s'astreindre aux servitudes oiseuses d'apparat, Mme Clynes a prouvé qu'elle savait à merveille la formule de la vraie simplicité. Et je crois bien que c'est la bonne, qui est non point affaire de situation, mais d'élevation morale tout naturellement ignorante des besoins factices d'une stérile vanité.

Fanny CLAR.

En feuilletant

Le livre de la semaine

Vient de paraître (1), écrit et illustré par un homme qui ennoblit le mot déjà si beau d'artisan, un livre tendre et douloureux qu'il intitula :

La Pâque dans la grange

Le noyé qui git là dans l'herbe de la berge, n'ayant plus rien d'humain qu'une main non rongée où luit un anneau d'or, poussé du pied par vous avec haine et dégoût ainsi que la charogne d'une bête mauveuse, parce qu'il est vêtu d'un dolman ennemi [homme était pourtant un homme — un homme — un tout jeune nourri d'air, de soleil, d'amour, tout comme vous. Peut-être que chez lui vivait sa douce mère, sûrement son épouse, peut-être des enfants !

Songez, quelle agonie angoissée loin des siens il dut avoir, blessé, dans l'ombre de la nuit et l'eau froide et profonde.

Qu'une pensée humaine au moins soit son linceul.

Tireli... fait Poiseau sur la plus haute branche. Broyant tout : bourgs, hameaux, champ fécond, route [blanche, voici passer la haine en un bruit d'avalanche. Les villes sont en feu et rouges sont les eaux ; pitruit... pitruit... pitruit, fait Poiseau. Dans les bois saccagés on marche sur les os.

Et tandis qu'un chef clame aux hommes près de lui : Haut les cœurs, mes soldats, le jour de gloire luit, Sur la plus haute branche, Poiseau fait... pitruit.

Lucien JACQUES.

1) Aux éditions du Hérisson, Edgar Malfère, à Amiens (France).

L'HERBIER

Puisque vous êtes mariés, tirez du mariage le meilleur parti possible.

Formulez des principes ; essayez ensuite de les suivre.

Ne vous découragez pas si vous ne les suivez pas. Vous ne les observerez pas toujours. Peut-être les observerez-vous parfois.

Ne vous fâchez pas tous deux ensemble. Attendez chacun votre tour !

Restez toujours aimable. Si vous cessez, vous courez des risques...

Vous étiez bien élevés tous deux avant d'être mari et femme... ne l'oubliez pas !

Montrez-vous toujours à votre avantage. C'est un compliment à l'adresse de votre partenaire.

Placez votre idéal bien haut. Vous pourrez ne jamais l'atteindre, mais il vaut mieux ne pas y arriver que d'en atteindre un autre plus bas.

Un amour aveugle est un amour absurde. Encouragez-vous toujours l'un l'autre à mieux faire.

Un respect mutuel et durable est nécessaire à un amour mutuel et durable.

CONAN DOYLE.



Le coin des enfants

La médaille de Saint Benoît

La bourse pleine de louis d'or dûment gagnés à la foire de Séville, cheminant et trottant au pas tranquille d'un vieux mulet, un négociant rentrait chez lui. Il venait de dîner copieusement, aussi somnolait-il un peu sur sa monture lorsque à un détour du chemin il fut attaqué si rapidement par deux malandrins que sans avoir eu le temps de s'y reconnaître, il fut jeté bas et dépouillé de la bourse gonflée de son pécule. Fort marri, il prit à pied le chemin de la ville la plus proche, tandis que les deux voleurs, harcelant le pauvre mulet, le forçaient à les porter tous deux et à galoper d'un vieux galop fatigué.

„ Les Mains enchantées ”

Nous nous plaisons à signaler ici le livre de notre collaboratrice Fanny Clar, « Les Mains enchantées », dont nous n'avons encore qu'un prospectus sous les yeux. Ce livre contient des contes de métiers, illustrés par R. Diligent et Jean Clar. Élégamment imprimé et joliment illustré, cet ouvrage s'annonce comme devant être très beau. D'autant plus que ces contes sont écrits dans la langue alerte et aimable que nous connaissons pour l'avoir appréciée ici-même.

Notre camarade rend un service non seulement à nos enfants en écrivant à leur intention des contes que nous pourrions leur donner à lire en toute tranquillité, mais encore aux éducateurs et aux parents souvent embarrassés devant un choix de livres ne répondant ni à leurs goûts, ni à leurs vrais sentiments. Voilà donc un livre qui suppléera à une lacune déplorée par beaucoup d'entre nous, peu désireux de donner à nos enfants des livres de contes cultivant un nationalisme mal compris, ou encore empruntés à un monde étranger à la vie réelle.

L'entreprise de notre collaboratrice mérite d'être soutenue. Nos lecteurs qui désirent détenir le livre annoncé peuvent souscrire auprès de Jean Clar, Orgerus (Seine et Oise). A. V.

Le coin des mamans

La tranquillité des mamans

Peut-être avez-vous, ma chère nièce, — et je vous en félicite, — un bébé de 9 à 10 mois, qui ne marche pas encore, mais qui commence à s'agiter singulièrement sur vos bras, à se relever quand il est à terre, à faire une gymnastique dangereuse dans sa voiture. Vous ne pouvez pas tourner la tête sans trembler, et cet effroi demeure, j'en suis convaincue, quand vous êtes obligée de le confier, ce cher bébé, à d'autres mains que les vôtres. Pourvu qu'il ne lui arrive rien, pensez-vous, qu'il n'aille pas ramper jusqu'au feu (si c'est en hiver et dans la chambre), qu'il ne tombe pas de sa voiture (si c'est aux beaux temps), qu'on ne l'assoie pas sur la terre humide et qu'il n'attrape pas froid, etc...

Eh bien, ma chère nièce, vous avez un moyen très simple de bannir d'un seul coup tous ces soucis. C'est de faire faire — cela ne vous coûtera pas cher — une grande corbeille cylindrique en vannerie, de 1 m. 10 à 1 m. 20 environ de diamètre et de 40 à 45 centimètres de hauteur. Vous feutrez bien douillettement le fond avec un vieux morceau de tapis ; vous revêtirez de même le bord circulaire d'une étoffe épaisse quelconque, comme vous en avez à profusion dans votre armoire à morceaux ; et vous n'aurez plus qu'à planter votre petit bonhomme ou votre petite bonne femme dans cette « nursery » improvisée, là où vous voudrez, car c'est léger comme une plume à transporter ; il y sera, votre bébé, heureux comme un roi dans son royaume, avec ses joujoux tout autour de lui et du champ pour s'ébattre.

Et quant à vous, vous aurez enfin l'âme en paix, de sentir votre petit en sûreté et dans les meilleures conditions possibles pour se développer.

Essayez et vous verrez : je vous le dit avec le plus grand désintéressement, car je n'ai aucun intérêt dans une maison de vannerie, mais je serais bien surprise, si vous usiez de ce procédé très simple pour garder votre enfant, que vous n'avez pas, de temps en temps, un souvenir reconnaissant pour l'auteur de ces lignes.

Tante Zabeth.

Ils se débarrassèrent incontinent du mulet pour fort peu d'argent et entrèrent dans une auberge solitaire pour boire.

— Partageons maintenant, dit celui qui avait la bourse.

— Partager quoi ?

— Mais le magot.

— Eh ! bien, je te laisse l'argent du mulet et je garde la bourse.

Ils firent tant et tant et se disputèrent si violemment qu'ils attirèrent l'attention d'un sergent de maréchaussée qu'ils ne virent point entrer.

Flairant une escroquerie, notre homme les fit conduire devant un juge. Chacun des voleurs jurait que la bourse était à lui lorsque arriva le négociant volé qu'une voiture avait recueilli et amené.

— La bourse est à moi, dit-il.

Mais tous trois très échauffés embrouillaient l'histoire. Le juge finissait par croire qu'il se trouvait en présence de trois filous lorsque le marchand eut une idée.

— Au fond de la bourse est une médaille de St Benoît ; qu'ils disent de quel côté le saint a sa mitre penchée et je leur laisse la bourse.

— La mitre est penchée à droite, répondit l'un.

L'autre, qui se crut très fort, dit :

— Le saint n'a pas de mitre du tout.

— Pas plus que de médaille dans la bourse, riposta le volé triomphant.

Et le marchand rentra en possession de son bien. JIM.



Quelques menus ouvrages



Si vous avez des loisirs, Madame, vous pourrez confectionner la jolie coiffure que voici ; elle est brodée sur drap d'argent et retenue par trois petits rubans également en argent. Le motif de la broderie représente les ailes éployées d'un oiseau, nuancées en plusieurs tons de bleu. Ce motif à vingt-cinq centimètres de large sur dix centimètres de haut, tandis que les petits rubans qui le retiennent ont à peine un centimètre de large.

Si vous craignez de manquer un peu d'habileté dans l'exécution du dessin de cette coiffure, vous trouverez facilement une brodeuse qui vous préparera cet ouvrage et vous l'échantillonnera même au besoin en vous indiquant la façon de nuancer les tons de bleu.

Aimez-vous le col de peluche noire dont la

fermeture se dissimule sous un gros nœud et qui remplacera agréablement votre col de fourrure dès l'apparition des beaux jours. Vous aurez soin naturellement de garnir aussi d'une bande de peluche les poignets et les poches du manteau ou de la jaquette à qui vous destinerez cette ornementation. Cinquante centimètres d'étoffe suffisent pour toute la garniture.

Pour rafraîchir une robe en taffetas de nuance foncée vous l'agrémenterez d'un col et de poignets en crêpe georgette blanc. Le col se compose de trois volants en forme de différentes largeurs, le second devant avoir le double de la hauteur du premier et le troisième comportant une hauteur de plus.

Les volants des manches seront en forme également, si vous le voulez, ce qui évitera des coupures, mais vous pourrez aussi les tailler en bandes. Dans l'un ou l'autre cas vous les borderez d'un biais semblable à celui qui termine les triples volants du col noué par des petits rubans de velours cerise. Puissent ces trois ouvrages vous être utiles et vous permettre d'heureuses combinaisons.



Bons conseils

Contre les brûlures

Pour éprouver un immédiat soulagement après une brûlure il suffit de plonger la partie atteinte dans du lait chaud et de l'y laisser assez longtemps. Le marc de café humide en application sur une brûlure ne tarde pas non plus à faire disparaître la douleur. On applique ensuite de la glycérine. Contre les brûlures légères on fait avec profit des applications d'une lotion composée du mélange d'une cuillerée de café d'extrait de saturne et de trois cuillerées d'eau-de-vie dans un litre d'eau. Brûlure grave, faire chercher de suite le médecin.

Entretien des chaussures vernies

Pour empêcher les craquelures et prévenir le durcissement des chaussures en cuir verni, il suffit de les froter de temps en temps avec un linge imbibé d'huile d'olive.

Nettoyage des petits souliers d'enfants

On les frotte avec un tampon de laine imbibé d'essence minérale s'ils sont en satin blanc, avec un chiffon trempé dans du lait s'ils sont en peau blanche, et enfin, avec du blanc d'Espagne pulvérisé finement s'ils sont en feutre.

Scala

Ce soir: Dernière Représentation

Apollo

SUITE ET FIN de

7436-37

La Porteuse de Pain

La Revanche de Garrison

avec Jack Pickford

Le singe Snoki dans Moins Cinq SUR LA SCÈNE TOU TIM'S

Enchères publiques d'immeubles

Vente définitive

Le lundi 25 février 1924, dès 11 heures, dans la salle d'audiences des Prud'hommes, Hôtel Judiciaire, rue Léopold-Robert 3, à La Chaux-de-Fonds, l'Office soussigné procédera par voie d'enchères publiques, à la vente des immeubles ci-après désignés, appartenant à dame veuve Marie-Louise ZELLWEGER, à La Chaux-de-Fonds, savoir :

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Article 1666, Rue de l'Hôtel-de-Ville 33, bâtiment et dépendances de 567 m².

Estimation cadastrale fr. 63,000.—
Assurance » 94,200.—
Estimation selon expert » 46,000.—
Rapport » 3,770.—

Article 382, Rue de Gibraltar 2, bâtiment, dépendances et jardin de 436 m².

Estimation cadastrale fr. 10,000.—
Assurance » 13,200.—
Estimation selon expert » 9,000.—
Rapport » 750.—

Pour les servitudes et les conditions de vente, ainsi que pour visiter les immeubles, s'adresser à l'Office soussigné.

OFFICE DES POURSUITES :
Le Préposé,
A. CHOPARD.

7441

Ville de La Chaux-de-Fonds

Office du Travail

Service gratuit de placement
Collège de la Promenade
Salle No 4 Téléphone 12.84

Nouveautés mi-saison

Vareuses
mouffon, toutes teintes, forme mode 25.—

Costumes tailleur
gabardine ou cheviote, pure laine, forme mode, jaquette doublée mi-corps, garn., piqûres tr. chic 39.—

Mme Marguerite WEILL
Rue Léopold-Robert 26 - 2^{me} étage
Téléphone 11.75 7221

Société

Coopérative de Consommation de Neuchâtel et Environs

Côtes du Rhône
excellent vin rouge français de Châteauneuf-du-Pape
Fr. 1.30 le litre
Verre à rendre 7273

Le 7363

Patinage
Collège 55
est ouvert
P21267C

Belle glace
N'oubliez pas les petits oiseaux

CINÉMA DU CASINO

Portes : 7 h. 15 - Séance : 8 h.

- St-Imier -

Ce soir à 8 heures — Un beau film français

Hantise

avec M^{lle} Geneviève FÉLIX

Autres films au programme 7470
Prix habituels

Sous peu : **Cœur fidèle** — **Galvaire d'Amour**

pour nos gosses...

LES ÉDITIONS DE LA ROSE ROUGE

VONT FAIRE DES LIVRES DANS UN ESPRIT BÉNÉRIQUEUX & PACIFISTE, ATTRAYANTS, ARTISTIQUES & BON MARCHÉ

≡ Pour Paraître par souscription en Avril ≡

" LES MAINS ENCHANTÉES "

Recueil de Quinze Contes des Métiers
par Fanny CLAR. — Dessins de DILIGENT et Jean CLAR
— Format in-16 colombier, 250 pages. — 7.75 francs —

Adressez votre souscription dès aujourd'hui à M. Jean CLAR, directeur des ÉDITIONS DE LA ROSE ROUGE à ORGERUS (Seine-et-Oise) Chèque Postal Paris 525.51

Deux feuilles spécimen de propagande de ce livre sont envoyées gratuitement sur demande

H. BAILLOD
S. A.

NEUCHÂTEL

Calorifères
inextinguibles 7288

Tuyaux de fourneaux
ROSACES

MAISON DU PEUPLE

Portes : 7 1/4 h. DIMANCHE 24 février 1924 Rideau : 8 h.

Grande Représentation
donnée par la 7473

Théâtre Ouvrière

L'ABBÉ CONSTANTIN
Comédie en 3 actes, d'H. CREMIEUX et P. DECOURCELLES
ENTRÉE : Fr. 1.10

Costumes de la Maison Kaiser, de Bâle. — Perruques et coiffures de la Maison Heimerding. — Décors de E. Hartje

Billets à l'avance à la Librairie Coopérative et au Cérèle Ouvrier

Buvons le STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina 7315

Union Chrétienne de Jeunes gens BEAU-SITE

Jeudi 21 février 1924 à 20 1/4 heures dans la grande salle de Beau-Site

Conférence Publique

par M. L. PERREGAUX, past. 7472 sur P21283C

Rauschenbusch
un prophète religieux et social du temps présent

INVITATION A CHACUN

La Société contre la vivisection, à Berne

envoie gratuitement sur demande des PUBLICATIONS concernant les expériences scientifiques faites sur les animaux vivants (vivisection). Prière d'indiquer exactement le nom et le domicile. JH22a (Berne)

Toute demande de faire partie de la Société sera volontiers acceptée. 7478

Pianiste accepterait encore quelques élèves, enfants et adultes. Leçons sérieuses, prix fr. 1.25 l'heure. — Offres écrites sous chiffre A 7438 S, au bureau de La Sentinelle. 7433

Jean Kläui
Pâtisserie-Confiserie
Tél. 232 - Rue Neuve 7

Beignets de Carnaval
Cuisses dames
7343 P21242C

SKICLUB

Piste de Saut de Poullerey
Dimanche 24 février 1924 à 14 1/2 heures

CONCOURS de SAUT
réservé aux membres du Ski-Club ou de l'A. S. C. S. avec la participation des sauteurs de l'Oberland

Appel des coureurs, au Tremplin, à 14 heures

Proclamation des résultats et distribution des prix au local du Ski-Club, Café Brandt, Paix 74, à 20 1/2 heures.

Prix des places: Adultes, fr. 1.—; Enfants, fr. 0.50

Places réservées sur chaque côté de la piste à la hauteur de la tribune. Le supplément de fr. 1.— sera perçu sur l'emplacement. N. B. Le public est instamment prié de ne pas traverser la piste.

Le concours aura lieu par n'importe quel temps.

Inscription des coureurs: Dernier délai jeudi 21 février, chez M. Ph. Bourquin, Parc 7, jusqu'à 20 heures; au local du Ski-Club, de 20 à 21 heures. Assurance obligatoire: Seniors, fr. 3.90; Juniors, fr. 2.50. Garantie pour le dossard: fr. 1.—. 7477

Succursale de la Cidrerie de Morat

Téléphone 13.85 Serre 79 Téléphone 13.85

CIDRE EXTRA-CLAIR
à fr. 0.45 le litre

Belles pommes de fr. 0.50 à 0.60 le kg.
Belles poires à fr. 0.60 »
Noix extra à 1.20 »
Bonnes pommes de terre à 0.25 »

Eau-de-vie garantie naturelle
Kirsch, Prune, Lie, Pomme 7481

Société coopérative de la Maison du Peuple BIENNE

Assemblée Générale
Jeudi 21 février, à 20 heures à la Grande Salle de la Maison du Peuple

Tractanda statutaires
INVITATION CORDIALE
La commission d'exploitation. 7298

P.-S. — Pour la participation voir art. 12 des statuts.

LABORATOIRE DENTAIRE

DU BOIS & FLUCKIGER
TECHNICIEN-DENTISTE & MÉCANICIEN-DENTISTE

56, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 56 1253

LA CHAUX-DE-FONDS
TÉLÉPHONE 10.77 — TÉLÉPHONE 10.77

DENTIERS GARANTIS
Reçoit chaque jeudi, au LOCLE, Rue Bournol 11

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LA PEAU DE CHAGRIN

PAR BALZAC

(Suite)

Cuvier n'est-il pas le plus grand poète de notre siècle? Lord Byron a bien reproduit par des mots quelques agitations morales; mais notre immortel naturaliste a reconstruit des mondes avec des os blanchis, a rebâti, comme Cadmus, des cités avec des dents, a repeuplé mille forêts de tous les mystères de la zoologie avec quelques fragments de houille, a retrouvé des populations de géants dans le pied d'un mammouth.

Ces figures se dressent, grandissent et meublent des régions en harmonie avec leurs statures colossales. Il est poète avec des chiffres, il est sublime en posant un zéro près d'un sept. Il réveille le néant sans prononcer des paroles artificiellement magiques; il fouille une parcelle de gypse, y aperçoit une empreinte, et vous crie: « Voyez! » Soudain, les marbres s'animalisent, la mort se vivifie, le monde se déroule! Après d'innombrables dynasties de créatures gigantesques, après des races de poissons et des clans de mollusques, arrive enfin le genre humain, produit dérivé d'un type grandiose, brisé peut-être par le Créateur.

Echauffés par son regard rétrospectif, ces hom-

mes chétifs, nés d'hier, peuvent franchir le chaos, entonner un hymne sans fin et se configurer le passé de l'univers dans une sorte d'Apocalypse rétrograde. En présence de cette épouvantable résurrection due à la voix d'un seul homme, la miette dont l'usurfruit nous est concédé dans cet infini sans nom, commun à toutes les sphères et que nous avons nommé « le temps », cette minute de vie nous fait pitié.

Nous nous demandons, écrasés que nous sommes sous tant d'univers en ruine, à quoi bon nos gloires, nos haines, nos amours; et si, pour devenir un point intangible dans l'avenir, la peine de vivre doit s'accepter? Déracinés du présent, nous sommes morts jusqu'à ce que notre valet de chambre entre et vienne nous dire: « Madame la comtesse a répondu qu'elle attendait monsieur. »

Les merveilles dont l'aspect venait de présenter au jeune homme toute la création connue mirent dans son âme l'abattement que produit chez le philosophe la vue scientifique des créations inconnues; il souhaita plus vivement que jamais de mourir, et tomba sur une chaise curule en laissant errer ses regards à travers les fantasmagories de ce panorama du passé.

Les tableaux s'illuminaient, les têtes de Vierge lui souriaient, et les statues se colorèrent d'une vie trompeuse. A la faveur de l'ombre, et mises en danse par la fiévreuse tourmente qui fermentait dans son cerveau brisé, ces œuvres s'agitèrent et tourbillonnèrent devant lui; chaque magot lui jeta sa grimace, les paupières des personnages représentés dans les tableaux s'abaissèrent sur leurs yeux pour les rafraîchir. Chacune de ces formes frémit, sautilla, se détacha de sa place gravement, légèrement, avec grâce ou brusquerie, selon ses mœurs, son caractère et sa

contexture. Ce fut un mystérieux sabbat digne des fantaisies entrevues par le docteur Faust sur le Brocken. Mais ces phénomènes d'optique, enfantés par la fatigue, par la tension des forces oculaires ou par les caprices du crépuscule, ne pouvaient effrayer l'inconnu.

Les terreurs de la vie étaient impuissantes sur une âme familiarisée avec les terreurs de la mort. Il favorisait même par une sorte de complaisance railleuse les bizarreries de ce galvanisme moral, dont les prodiges s'accouplaient aux dernières pensées qui lui donnaient encore le sentiment de l'existence. Le silence régnait si profondément autour de lui, que bientôt il s'aventura dans une douce rêverie dont les impressions graduellement noires suivirent, de nuance en nuance et comme par magie, les lentes dégradations de la lumière. Une lueur, en quittant le ciel, fit reluire un dernier reflet rouge en luttant contre la nuit; il leva la tête, vit un squelette à peine éclairé qui pencha dubitativement son crâne de droite à gauche, comme pour lui dire: « Les morts ne veulent pas encore de toi! »

En passant la main sur son front pour en chasser le sommeil, le jeune homme sentit distinctement un vent frais produit par je ne sais quoi de velu qui lui effleura les joues, et il frissonna. Les vitres ayant retenti d'un claque sourd, il pensa que cette froide caresse digne des mystères de la tombe venait de quelque chauve-souris. Pendant un moment encore, les vagues reflets du couchant lui permirent d'apercevoir indistinctement les fantômes par lesquels il était entouré; puis toute cette nature morte s'abolit dans une même teinte noire. La nuit, l'heure de mourir était subitement venue. Il s'écoula, dès ce moment, un certain laps de temps pendant lequel il n'eut aucune perception

claire des choses terrestres, soit qu'il se fût enseveli dans une rêverie profonde, soit qu'il eût cédé à la somnolence provoquée par ses fatigues et par la multitude des pensées qui lui déchiraient le cœur.

Tout à coup, il crut avoir été appelé par une voix terrible, et il tressaillit comme lorsqu'au milieu d'un brûlant cauchemar nous sommes précipités d'un seul bond dans les profondeurs d'un abîme. Il ferma les yeux, les rayons d'une vive lumière l'éblouissaient: il voyait briller au sein des ténèbres une sphère rougeâtre dont le centre était occupé par un petit vieillard qui se tenait debout et dirigeait sur lui la clarté d'une lampe. Il ne l'avait entendu ni venir, ni parler, ni se mouvoir. Cette apparition eut quelque chose de magique. L'homme le plus intrépide, surpris ainsi dans son sommeil, aurait sans doute tremblé devant ce personnage qui semblait être sorti d'un sarcophage voisin.

La singulière jeunesse qui animait les yeux immobiles de cette espèce de fantôme empêchait l'inconnu de croire à des effets surnaturels; néanmoins, pendant le rapide intervalle qui sépara sa vie somnambulique de sa vie réelle, il demeura dans le doute philosophique recommandé par Descartes, et fut alors, malgré lui, sous la puissance de ces inexplicables hallucinations dont les mystères sont condamnés par notre fierté ou que notre science impuissante tâche en vain d'analyser.

(A suivre).

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE 10 TABLETTES P. 180
TOUTES PHARMACIES